



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 21 septembre 2023

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 8 adaptations de postes, 2 engagements, 4 mutations internes, 3 départs, 46 avancements et promotions, 1 demande de changement du temps de travail, 8 réductions de la période d'initiation, 3 demandes pour activité accessoire.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

Département	Fonction
Prévention	Chef de département

Service	Fonction
Prévention et planification – zone de secours centre	Chef de service
Exploitation et systèmes distribués	Chef de service

Il a été procédé aux nominations :

CIS	Fonction
Goesdorf	Chef de CIS

Département	Fonction
Prévention	Chef de département

Service	Fonction
Exploitation et systèmes distribués	Chef de service

Conformément au plan pluriannuel d'engagement du personnel, approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance plénière du 23 septembre 2021, et à la validation du budget pour l'année 2024, le conseil d'administration approuve les **postes en renforcement pour l'année 2024**.

La signature d'un **contrat de prestation de service** avec un médecin assurant la garde de directeur des secours médicaux est approuvée.

Le **contrat de collaboration conclu avec un expert** en 2019 et venu à échéance le 31 août 2023 sera prolongé pour une durée de 2 années.

L'Administration des services techniques de l'Agriculture dispose d'une station météorologique implantée sur une des parcelles du CIS Mamer. Dans ce cadre, une **convention de mise à disposition**, à conclure entre le CGDIS et le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rurale est approuvée par le conseil d'administration.

Dans le cadre de la construction du CALT 2.0, il s'avère plus intéressant de réaliser les travaux dans une seule phase. A cette fin, des locaux pour l'hébergement temporaire du CALT ont été recherchés et des **contrats de louage** pour un immeuble au Roost ont été présentés et approuvés par le Conseil d'administration.

Suite à la mise en service du **CIS Findel** en date du 20 septembre 2023, des adaptations au contrat de bail en l'état futur d'achèvement se sont avérés nécessaires et l'avenant y relatif a été approuvé par le conseil d'administration. Dans ce même cadre, le conseil d'administration a donné son accord au texte proposé pour une convention à conclure entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et le CGDIS relatif au remboursement au CGDIS des frais locatifs pour le service d'incendie et de sauvetage de l'Aéroport de Luxembourg.

Pour finir la réunion, le conseil d'administration a décidé de procéder à un transfert de propriété d'un véhicule du type TLFA2-1, déclassé, pour les besoins de LUKRAINE a.s.b.l..